

Maisons Alfort PDC

La CFDT impose davantage de contreparties

Jusqu'au bout la CFDT aura dû batailler et menacer de ne pas signer l'accord local sur le régime de repos pour obtenir quelques contreparties à cette nouvelle réorganisation.

Lors du second Comité Technique du 10 avril, les élus CFDT voteront à nouveau contre la réorganisation et les 3 suppressions de quartiers.

Nous exprimerons aussi notre désaccord face à la diminution du nombre de jours de repos, même si la contrepartie du mardi non sécable reste effectivement appréciable.

Nous signerons l'accord sur le régime de travail pour permettre le scénario avec repos et faire barrage au scénario à 35 heures sèches sur 6 jours sans repos.

Nous ferons valider les engagements ci-dessous du Directeur d'établissement obtenus le 08 avril en bilatérale.

- **Pas de sécabilité du lundi pendant 3 semaines (au lieu de 2 semaines) soit un démarrage le lundi 18 mai 2015**
- **7 semaines de sécabilité programmées pour 2015 prévues cet été en juillet et août et rien d'autre.**
- **4 promotions facteurs référents en 1.3 au lieu de 2**
- **La compensation de tous les dépassements horaires soit payée en heures supplémentaires soit compensée en jours de repos.**
- **Le maintien de toute situation d'agent en surnombre jusqu'au 31 décembre 2015.**
- **Une commission de suivi se tiendra en octobre 2015. La CFDT se réserve la possibilité de la solliciter à tout moment en cas de difficulté de mise en œuvre.**

Tous ces engagements sont à faire respecter localement. Les représentants CFDT seront présents pour les faire appliquer.

Plus Nombreux, Plus forts, Rejoignez la CFDT